mes observations à l'époque de la discussion de la loi de douanes, dont notre honorable collègue, M. le comte de Casabianca est rapporteur, et je renonce à la fois à la parole et au projet que j'avais de demander le renvoi de la pétition à M. le ministre d'Etat et à M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

M. Gaudin, commissaire du gouvernement. — En l'absence de M. le ministre des travaux publics, retenu au Corps législatif par l'importante discussion de la loi sur le chemin de fer du Midi, j'ai reçu les ordres du Gouvernement, et j'étais prêt à répondre aux observations de l'honorable baron de Butenval et des autres orateurs qui auraient pu prendre la parole dans cette discussion.

Je crois même nécessaire, après ce qui vient d'être dit par l'honorable sénateur, au sujet des acquits à caution, de déclarer au Sénat, comme j'y suis autorisé, que dans cette question, et notamment dans la circulaire du 11 avril dernier et dans le règlement qui y est annexé, il n'a rien été fait qui ne soit conforme au droit, à la justice, aux véritables intérêts du pays.

M. le baron de Butenval. — J'ai dit pourquoi j'ajournais le debat. Non-seulement je l'accepte, mais j'en ai indiqué, à l'avance, l'occasion.

M. le baron Ch. Dupin. — Lorsqu'il s'agit d'une ville importante et laborieuse, de populations considérables, d'hommes honorables et d'un grand nombre d'industries qui ont été récemment l'objet d'une si brillante discussion au Corps législatif, je crois qu'on ne devrait pas accueillir de telles réclamations par cette éternelle proposition d'ordre du jour et les jeter de côté comme si elles étaient indignes d'attention.

Même quand il serait un peu tard pour discuter cette petition et que ses conclusions ne seraient pas parfaitement définies, je ne verrais pas là une raison pour la traiter avec dédain. Supposez un malade venant trouver un médecin et lui disant :

« J'éprouve quelque chose dans les entrailles... mais je ne saurais expliquer ce que c'est. — Ah ! vous ne savez pas expliquer votre mal. Eh bien ! revenez dans six mois... nous verrons alors. »

Croyez-vous que ce médecin conservegrait beaucoup de pratiques ? (On rit).

Messieurs, depuis 1860, il s'est passé des choses considérables dans le monde industriel. D'abord nous avons eu le traité de commerce que je ne veux pas discuter.

En second lieu, il y a eu la revolte d'Amérique qui a fait cesser la production du coton. Il y a eu une perturbation énorme dans la fabrication cotonnière, qui est l'une des plus grandes richesses de la Grande-Bretagne.

Puis s'en est suivie une réaction énorme sur toutes les autres industries textiles qui sont venues au secours du coton pour vêtir la société humaine. Le lin, la laine, la jute, la soie elle-même mêlée à d'autres matières, ont joué leur rôle dans cette transformation.

Roubaix a participé à ce mouvement avec un certain avantage ; mais les souffrances ont été considérables à Roubaix aussi bien qu'en Angleterre.

Dans le Lancashire, province où l'on s'occupe principalement du coton, près de 500,000 ouvriers se sont tout à coup trouvés dans un état de dénûment complet ; la munificence nationale est venue à leur aide. Une immense souscription a été faite, et le comte de Derby, en sa qualité de comte de Derby, le Derbishire étant voisin du Lancashire, s'est inscrit en tête de la liste pour une somme de 500,000 fr.

Je le dis à son honneur, maintenant qu'il n'est plus premier ministre. Les belles choses qui se produisent chez une nation doivent être honorées parmi toutes les autres.

L'orateur ne veut pas entrer dans de longs détails, il demande cependant au Sénat la permission de lui signaler un fait saisissant. La fabrication du coton est prépondérante en Angleterre, si prépondérante que si on la compare à la même fabrication en France, on arrive à un résultat remarquable.

(*La suite au prochain numéro.*)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*

Paris, 23 juin.

Hier, un sénateur, qui n'est pas ministre, est venu parler à la tribune du Corps législatif. Ce n'est pas M. Haussmann, mais M. Rouland, gouverneur de la Banque. Sur l'ordre de M. Schneider, des huissiers ont introduit la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations. Son président, M. Rouland, a donné lecture du rapport que le *Moniteur* ne publie pas aujourd'hui, nous ne savons pourquoi, et les huissiers ont ensuite reconduit la commission.

M. Emile Péreire est venu annoncer à la tribune que lui et son frère avaient donné leurs démissions d'administrateurs de la Compagnie transatlantique; quelques-uns avaient cru d'abord qu'ils allaient donner leurs démissions de députés : loin de là, M. Emile Péreire s'est engagé à refuter chacune des allégations de M. Pouyer Quertier. C'est un engagement qui pourra paraître téméraire ; nous verrons bien combien MM. Péreire se tireront de là.

La discussion du budget, ainsi que je vous l'avais dit plusieurs fois, s'ouvrira lundi 29. On s'attend à une discussion générale fort importante. Ce serait M. Thiers qui ouvrirait le feu par un grand discours qu'il prepare en ce moment. Les orateurs de l'opposition ne donneront pas tous dans la discussion générale; plusieurs se réservent de traiter particulièrement telle ou telle question. Plusieurs membres de la majorité comptent aussi prendre part activement aux débats.

CH. CAHOT.

Paris, 24 juin.

L'Empereur est arrivé hier à Paris dans l'après-midi ; ce matin, il a préside le Conseil des ministres et, à trois heures, il est parti pour le camp de Châlons, où il doit passer une huitaine de jours.

Il n'y a pas eu de réunion du Conseil privé et l'on ne disait encore rien cette après-midi du résultat des délibérations du Conseil des ministres ; on ne sait même pas s'il a été donne une solution à l'une des questions que l'on avait mises à l'ordre du jour.

A la Chambre, on s'occupe des affaires courantes, en attendant la discussion du budget. On croit généralement, en dépit des démentis contraires, que le projet de loi relatif à la ville de Paris et au Crédit Foncier sera abandonné. M. Haussmann aurait, paraît-il, l'intention de traiter directement avec le public ; il faudrait l'en louer, car il éviterait ainsi de gorger quelques intermédiaires, qui sont les parasites de ces festins financiers. Quant à faire voter le budget de la ville par le Corps législatif, nous croyons que le gouvernement s'opposera énergiquement à cette proposition ; et si le budget de la ville ne doit pas être voté par les représentants élus de ses habitants, nous préférons qu'il ne soit pas voté par les représentants des autres villes de France.

L'affaire de Serbie marche à merveille. Le jeune Milane est arrivé à Belgrade ; le télégraphe nous annonce qu'il a été très bien reçu et que la question dynastique se trouve résolue dès à present. Ainsi cette catastrophe de Belgrade n'aura aucune conséquence grave, tant les gouvernements européens ont besoin de la paix et les princes et leurs ministres ont besoin du repos et des plaisirs de la villégiature.

Une dépêche de Hanovre nous donne des détails sur la réception faite au roi de Prusse. Est-ce que ce serait pour conquérir l'amour de ses nouveaux sujets que le roi Guillaume a pose la première pierre d'une caserne d'artillerie? Les Hanovriens ont dû être touchés de cette preuve de sollicitude royale.

On dit que M. de Goltz va être obligé de quitter les eaux d'Ems et de revenir à Paris pour se faire soigner : une nouvelle opération serait indispensable.

L'*Agamemnon* de Senèque, traduit par M. de Bornier a obtenu un succès d'ennui. Quelle idée d'aller jouer cette pièce médiocre, d'un auteur médiocre, qui n'est qu'un tissu d'horreurs, et auprès de laquelle les drames les plus noirs du boulevard du crime ne sont que des pastorales.

On annonce pour demain au Gymnase deux premières représentations : *Une journée de Diderot* et les *Amendes de Timoihée*. (rien de Trim.)

CH. CAHOT.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Compte-rendu de la séance du 19 mai 1868.

Présidence de M. C. DESCAT, maire.

Présents : MM. J Lagache, J. Renaux-Lemerre, F. Duthoit, A. Dewarlez, adjoints ; P. Parent, Pollet Desquiens, G. Lefebvre, P. Catteau, A. Wibaux, Ferret-Duthoit, J.-B. Ducatteau, L. Watine, Dellebecq-Desfontaines, A. Prouvost, L. Voreux, Motte-Bossut, Letocart-Duvillier, J. B. Duburcq, Toulemonde Nollet, Sioen-Pin, Al. Delaoutre, Ch. Bourbier, Dubar-Ferrier, D. Salembier et H. Ternynck, conseillers.

Absents : MM. E. Frasez, L. Eeckman, (en voyage), Motteley-Jonville.

Après la lecture du procès-verbal par le secrétaire,

M. LÉTOCART dit, à propos de la délibération relative à la rue de la Guinguette, qu'en principe une commission, qui a reçu mandat du Conseil pour lui faire un rapport sur une question, n'a pas le droit de s'y soustraire sans que le Conseil lui-même l'y autorise.

M. DUBAR FERRIER ne conteste pas le principe ; mais, au nom de la commission de la voirie, il dit que dans l'affaire de la rue de la Guinguette, ce principe n'a pas été violé, attendu que cette question ayant été soumise par l'Administration et non par le Conseil, la commission qui n'avait pas reçu de mandat ne devait pas présenter de rapport.

Après ces explications, le procès verbal de la dernière séance est adopté.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTE ET BUDGET DE LA VILLE.

La parole est donnée à M. le Rapporteur de la commission des compte et budget de la ville qui s'exprime ainsi :

Examen du compte administratif pour 1867.

Messieurs,

Votre commission a examiné soigneusement le compte présenté par M. le Maire, concernant les recettes et les dépenses faites pour l'exercice de 1867.

Elle reconnaît, et tous nous en étions certains à l'avance, que chaque chiffre, tant en recettes qu'en dépenses, est parfaitement d'accord avec le compte-rendu par le receveur municipal, conforme aux votes émis par vous et approuvé par l'autorité supérieure.

En consequence, nous avons l'honneur de vous en proposer l'adoption par la constatation suivante :

1° Les recettes ordinaires de 1867 s'élèvent à	1,360,714	55
— extraordinaires..	572,090	77
— supplémentaires.	57,282	54
	1,990,088	06
1° Les dépenses ordinaires s'élèvent à	1,144,381	28
— extraordinaires..	473,436	32
— supplémentaires.	338,614	58
	1,856,432	18
Soit pour excédant de recettes . .	133,655	88
A quoi il faut ajouter le reliquat de 1866 montant à	108,794	24
L'ensemble restant en caisse au 31 mars 1868 est bien de . . .	242,450	12
Il restait en outre à recouvrer :		
recettes ordinaires . .	21,299	14
— extr. (*emprunt*). .	2,000,000	»
— supplémentaires. .	32,800	»
	2,054,099	14
Cette somme, ajoutée à celle ci-haut.	242,450	12
constitue bien un chiffre disponible de	2,296,649	26
Certes, voilà une somme respectable ; mais toute médaille a son revers, et, comme M. le Maire vous l'a fait parfaitement observer, il nous reste, à payer soit pour travaux communs, soit pour travaux à exécuter, en vertu des votes émis par vous jusqu'à la même époque, une somme totale de . . .	2,925,047	21
D'où résulterait dans nos ressources un déficit de . . .	628,497	95

Malheureusement, nous croyons ce chiffre au-dessous de la vérité, parce que, pour procéder ainsi, il faudrait pouvoir renfermer dans ce qui reste disponible de l'emprunt de 2,500,000 fr. les dépenses indispensables à l'exécution partielle des sept grands projets, bien que forcément modifiés par les sommes allouées pour l'expropriation. Mais cela concerne plus particulièrement le budget supplémentaire dont nous allons vous entretenir, et nous nous bornons, messieurs, à vous demander l'approbation du présent compte administratif.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans remercier notre nouvelle administration, qui a droit à la reconnaissance publique, pour le dévouement qu'elle a montré en acceptant la gestion de nos affaires municipales, au moment où l'avenir était loin de présenter un tableau rassurant. Elle mérite des éloges surtout pour la façon intelligente dont elle a rempli son mandat, et, c'est au nom de nos concitoyens, que nous venons vous demander, messieurs, de vous associer à nous pour lui en témoigner toute notre gratitude.

Roubaix, le 19 mai 1868.

Signé : BOURBIER, DELLEBECQ-DESFONTAINES, H. TERNYNCK, P. CATTEAU et L. VOREUX.

Le rapport de la commission sur le compte administratif de 1867 est adopté à l'unanimité et au scrutin secret.

Budget supplémentaire de 1868.

Messieurs,

Le mandat que vous avez bien voulu nous confier consistait à nous concerter avec l'Administration pour composer le budget supplémentaire c'est-à-dire à rassembler toutes les recettes sur lesquelles nous croyons pouvoir compter, et à décider des dépenses que le Conseil a déjà votées, ainsi que de celles auxquelles il est de la plus grande urgence de faire face.

Ce travail qui, en principe, doit toujours être établi de façon à ce que les dépenses ne dépassent pas les recettes, nous a obligés de retirer ou plutôt d'ajourner en tout ou en partie quelques projets qui peuvent paraître moins urgents que d'autres.

C'était une étude à faire avec le plus de circonspection possible et la plus grande prudence pour que les suppressions ou plutôt les ajournements ne fussent pas trop sensibles à notre cité qui, malheureusement, a été éprouvée d'une manière pénible dans les deux dernières années, tant par le choléra qui nous a imposé des dépenses considérables en suppléments de secours à la charité publique et en assainissement, que par la crise commerciale qui est venue mettre des entraves de toute nature dans la marche ascendante de nos affaires municipales, entraves qui contribuent sous mille formes à diminuer les ressources qu'en temps de prospérité notre ville croyait pouvoir sans crainte pour ainsi dire escompter.

Vous le savez, messieurs, l'administration s'appuyait sur l'augmentation de quelques articles d'octroi pour le complément et l'achèvement de nos dépenses ; mais malheureusement, jusqu'à présent, cette augmentation nous a été refusée.

Il est donc indispensable de remanier notre budget supplémentaire ; c'est le travail auquel nous nous sommes livrés avec M. le Maire et MM. les adjoints, et c'est avec satisfaction que nous vous annonçons qu'après un examen très scrupuleux, votre commission est tombée d'accord à l'unanimité avec l'Administration sur tous les chiffres dont nous allons avoir l'honneur de vous donner la nomenclature :

Les dépenses que nous avons ajournées à un temps meilleur sont :

1°. Le repavage de la rue du Midi s'élevant à . . . . . fr.	8000
Il est maintenant compris dans les travaux généraux d'entretien.	
2°. Une partie des indemnités pour redressement d'alignements dont la totalité avait été estimée primitivement à 70,400 francs, principalement pour les rues de l'Hommelet et des Sept-Ponts dont l'exécution complète ne peut vous être proposée maintenant, ci	25,000
3°. Prolongement du chemin n° 9 à Linselles : ce projet, dont l'exécution ne peut être commencée cette année, peut sans inconvénient s'ajourner à l'année prochaine, soit	14,395
4°. Aqueduc à la Basse-Marcure pour	7,900
5°. id. rue de Tourcoing	18,750
6°. id. rue de Lille	25,000
7°. id. Embranchement de l'Epeule	5000
8°. id. et pavé rue de la Chapelle-Carette	13,300

Nous ne contestons pas l'utilité de ces 8 projets ; nous voudrions, au contraire, les voir exécuter tout de suite ; malheureusement, la pauvreté de notre caisse s'y oppose. Nous chercherons plus tard à en assurer l'exécution avec la participation des riverains.

9°. Rue de l'Alma. Ces travaux, estimés à 44000 francs, sont d'une utilité incontestable; nous vous proposons d'en autoriser l'adjudication payable en deux années : il en résultera pour cette année un ajournement de . . . | 22,000

10. Ecole dans les bâtiments des sœurs de charité, rue Pellart prolongée | 40,000

Cette construction évaluée à 40,000 fr. ne peut pas être commencée avant que la ville de Roubaix soit autorisée à accepter le don de Mme veuve Lefebure-Ducatteau. Les pièces concernant cet acte ne sont pas encore régularisées ; or, nous pouvons remettre les travaux à l'année prochaine.

11. Mobilier de l'hôpital estimé | 40,000

pour servir aux deux asiles projetés comme annexes à cet établissement. Or, comme les travaux ne sont même pas encore commencés, nous pouvons sans inconvénient ajourner cette dépense.

12. Rues de l'Hom-

A reporter . . | 236,345

Heuvels en passant ; mais la servante m'a dit qu'il dort ; il est inutile de l'éveiller, puisque je le verrai en repassant.

— Notre grand-père a cru lire hier sur votre visage que vous n'étiez pas tout à fait rassuré sur l'état du malade ; mais il s'est trompé, n'est-ce pas ? Il va toujours aussi bien que possible ?

— Je ne sais pas ce que j'en dois penser, répondit M. Van Hoof en haussant les épaules d'un air de doute Suivant vos instructions, j'ai continué à lui faire servir du bouillon de plus en plus fort, et, petit à petit aussi, un peu de bœuf rôti ; son estomac digère tout cela avec une facilité étonnante et supporte parfaitement tous les médicaments. Déjà un sang plus rouge circule sous ses joues, et je devrais croire qu'il marche à grands pas vers la santé.

— Ce sont cependant des symptômes qu'on ne peut pas contester, confrère ; qu'est-ce donc qui vous inquiète encore, alors ?

— Je regrette, monsieur Valkiers, que vous ne puissiez voir le malade vous-même. Plusieurs fois déjà, je lui ai conseillé de vous faire appeler ; mais il ne veut pas y consentir. C'est un homme singulier, ce M. Heuvels. Qu'a-t-il donc contre vous ? Il doit avoir des raisons secrètes qui nous sont inconnues. — Ce qui m'inquiète, demandez-vous ? Il se plaint sans cesse de vives douleurs dans la poitrine et dans les entrailles, et, quand je lui dis qu'il guérira, il soutient qu'il sent bien lui même qu'il est toujours en danger.

— Eh bien, n'ai-je pas dit la vérité ? demanda le vieillard aux deux femmes, qui écoutaient les paroles du chirurgien d'un air triste et consterné.

— C'est incompréhensible, murmura le jeune homme tout rêveur. Et d'après vous, monsieur Van Hoof, quelle peut être la cause de ces douleurs ?

— Je ne sais que supposer ; peut être nous sommes-nous trompés quand nous avons cru tout à fait triompher de l'inflammation.

— Ne croyez pas cela. C'est impossible. Les symptômes de la pleurésie sont tellement reconnaissables, qu'on ne peut pas s'y tromper, surtout au point où la maladie en était arrivée. S'il n'existe pas une maladie nouvelle, je crois fort que M Heuvels exagère à tort ses souffrances, à moins que ce ne soit une illusion de ses sens.

— Ce que vous dites là pourrait bien être la vérité, répondit l'autre avec un demi-sourire. J'ai cru remarquer, en effet, qu'il est désagréable à M. Heuvels d'être obligé de reconnaître qu'il va mieux. Au commencement, du moins, il m'a donné à croire qu'il aimait mieux rester fort malade que de guérir ; il y a quelque chose de puéril dans son dépit contre vous. Pour ne pas reconnaître que c'est vous qui l'avez sauvé, il nie l'amélioration de son état aussi longtemps qu'il peut. Qui sait si ce sentiment ne le porte pas à se plaindre de douleurs persistantes et imaginaires !

— Comment l'injustice peut-elle aveugler un homme à ce point ? s'écria le vieillard. Il resterait donc votre ennemi, même alors qu'il vous devrait la vie ?

— O grand-père, il faut pardonner à ce pauvre M. Heuvels, dit Françoise. C'est une suite de sa maladie. Cela changera quand il sera guéri, soyez-en sûr.

— Je crois, en effet, que mademoiselle Françoise pourrait avoir raison, reprit le chirurgien. Hier au soir déjà, j'ai cru remarquer quelque changement dans la situation d'esprit de M Heuvels. Il a reconnu sans grande résistance qu'il se sentait beaucoup plus fort, et qu'il pourra peut-être guérir Il a causé et discuté pendant quelque temps avec moi sur Broussais et les adversaires de son système. Plus d'une fois, l'un et l'autre, nous avons fait mention de vos opinions, et j'ai été étonné, je dois en convenir, d'entendre M. Heuvels prononcer votre nom avec une indifférence presque bienveillante, tandis que, la veille, ce nom eut lui arrachait des marques de déplaisir et de ressentiment.

— Ah la bonne nouvelle! s'écria Françoise, excusez mon indiscrétion, je vous prie, monsieur Van Hoof ? Que dit Adeline ? elle est on ne peut plus joyeuse, n'est-ce pas ? Je suis bien certaine qu'elle au mois, est restée reconnaissante envers mon frère.

— Oui, mademoiselle, vous ne vous trompez pas, répondit le chirurgien. Sa reconnaissance est sans bornes, et telle doit être aussi son amitié pour vous. Dès qu'elle peut me dire un mot en particulier, est pour me prier à mains jointes de poser à M. Adolphe ses bénédictions ; et à vous, à votre mère, à votre grand-père à-même l'assurance de son inaltérable affection. Adeline est un noble cœur, une belle âme, et son langage est si touchant que, depuis un jour ou deux, M. Heuvs verse des larmes chaque fois que, pouvant consoler, elle épanche dans son cœur son amour et son espérance.

— M. Heuvels verse des larmes ? demanda Adolphe avec une joyeuse surprise. Il pleure, et ce n'est pas de tristesse ?

— Non, c'est d'émotion et d'attendrissement. Sa fille a fait preuve d'un dévouement surhumain, et cela, du moins, M. Heuvels ne le méconnaît pas. Il me semble que, depuis cette maladie, il aime sa fille à la folie.

— Signe infaillible de sa guérison ! s'écria Adolphe.

— Pourquoi pensez-vous cela ? demanda le chirurgien étonné.

— Vous le savez bien, monsieur Van Hoof ! L'homme n'est jamais plus sensible que lorsque, après une maladie grave, il revient à la santé. Alors, si dur que soit son cœur, il s'attendrit, et cet attendrissement va quelquefois si loin, que la moindre émotion de joie, de pitié ou d'amour lui tire des larmes des yeux.

— Je ne pensais pas à cela, vous avez raison, monsieur Valkiers. Je l'ai remarqué souvent, en effet... Pour parler d'autre chose, êtes-vous d'avis que nous devions continuer à employer les mêmes remèdes ?

— Il n'y a pas de raison pour changer, me semble-t-il ; à moins que vous ne soyez d'une opinion contraire ; seulement il serait bon de faire lever le malade et de l'habituer petit à petit à quelque mouvement ; il faut aussi fortifier progressivement sa nourriture et le faire manger souvent, mais peu à la fois.

Le chirurgien se leva et répondit :

— C'est aussi mon sentiment. En tout cas, monsieur Valkiers, c'est votre affaire à vous seul ; je ne suis pas docteur en médecine, et M. Stol, notre confrère, n'a vu le malade qu'une fois. Le curé lui a fait accepter votre intervention à l'amiable ; mais il a jugé probablement que ses soins ne seraient plus nécessaires ici. A mon retour, je verrai M. Heuvels. S'il y a quelque chose d'anormal, je viendrai le dire, à vous ou à mademoiselle Valkiers. Au revoir, jusqu'à midi. Restez, mes amis.

Adolphe accompagna son confrère jusqu'à sa voiture, qui l'attendait devant la porte, et rentra dans la maison.

— Allons, mes enfants, s'écria la mère avec satisfaction, quoi qu'il arrive, il n'y a pas de raison pour ne pas déjeuner.

— Ah ! je suis si émue, si contente, que je ne saurais plus manger un morceau, dit Françoise en s'éloignant de la table.

— Oui, Françoise, grommela le vieillard, vous ne demandez pas mieux que de pouvoir toujours être gaie. Une lueur vous fait sauter d'aise.

— Une lueur, grand-père ? N'avez-vous pas entendu que M. Heuvels a parlé d'Adolphe avec bienveillance ? Nous allons revevenir tous bons amis ; vous verrez.

— Il sera cependant trop tard maintenant, dit le vieillard. Puisque nous allons demeurer à Anvers, l'amitié ou l'inimitié de M. Heuvels n'a plus pour nous que peu d'importance.

— Comment cela ? Pensez-vous donc, grand père, que nous ne reviendrons plus jamais au village natal ? Et alors, ne sera-t-il pas bien agréable de savoir qu'il y a là des gens qui ont gardé de nous un bon souvenir et qui sont prêts à nous recevoir à bras ouverts ? Une amitié inattendue a rempli notre vie d'amertume, et je ne me réjouirais pas quand le soleil de la réconciliation et de la concorde se lève devant mes yeux !

— Si votre espoir est fondé, pourquoi M. Heuvels ne fait il pas appeler Adolphe ? Une pareille conduite est de l'ingratitude et a quelque chose d'injurieux pour nous.

HENRI CONSCIENCE.

La suite au prochain numéro.